

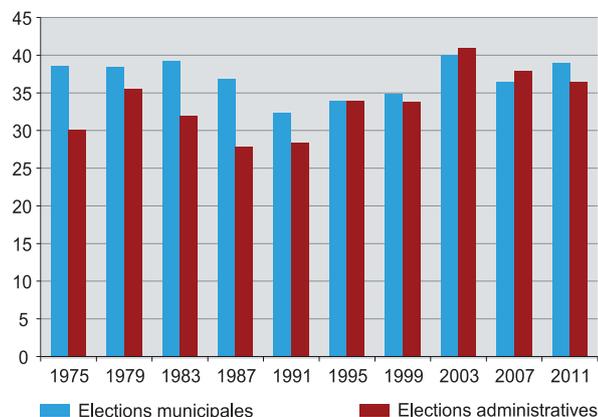
LA PARTICIPATION DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2011

Le 13 mars et le 17 avril 2011, les électeurs des 45 communes du canton de Genève se sont rendus aux urnes pour choisir leurs conseillers municipaux d'abord, leurs conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires ensuite. Pour la deuxième fois depuis 2007, les résidents étrangers âgés de dix-huit ans ou plus et établis en Suisse depuis huit ans au moins ont pu participer à cette consultation. Cette catégorie d'électeurs représente 26 % de l'ensemble du corps électoral, soit environ 77 000 électeurs sur un total de 297 000 personnes. Avec un taux de participation inférieur 30 %, la mobilisation des électeurs étrangers se révèle nettement plus faible que celle des électeurs suisses (plus de 40%). Les écarts de participation entre hommes et femmes sont moins forts parmi les étrangers que parmi les Suisses. En revanche, le profil des taux de participation selon l'âge ou la commune de résidence des votants suisses et étrangers est assez similaire.

LA PARTICIPATION DEPUIS 1975

En comparaison historique, le taux de participation aux élections communales de 2011 est relativement élevé. Dans l'ensemble, pour les élections municipales (39,0 %), il s'inscrit dans le trio de tête depuis 1975 (40,0 % en 2003 et 39,2 % en 1983); il en va de même pour les élections administratives (36,5 %, contre 41,0 % en 2003 et 37,9 % en 2007). Par ailleurs, la consultation de 2011 marque le retour d'une plus forte participation aux élections municipales qu'aux élections administratives.

Taux de participation aux élections communales, depuis 1975
En % Canton de Genève



Source : Chancellerie d'Etat

A l'occasion des quatre dernières élections (deux en 2007 et deux en 2011), les électeurs étrangers se sont dans l'ensemble moins mobilisés que les électeurs suisses, l'écart Suisses-étrangers variant entre 12,6 et 16,6 points de pourcentage. Si les électeurs suisses avaient été les seuls à se rendre aux urnes, les taux de participation auraient été proches de ceux atteints lors de la participation record de 2003.

Les élections municipales de la commune de Corsier ont été annulées par un arrêt de la Chambre administrative de la Cour de justice du 17 mars 2011 et reportées à une date ultérieure. De ce fait, les élections administratives de cette commune, qui, selon la loi, doivent intervenir après les élections municipales, n'ont pas pu être organisées. Dans la présente analyse, les résultats des élections municipales de 2011 tiennent compte de la commune de Corsier.

Electeurs et votants selon l'origine aux élections communales de 2007 et 2011

	Elections municipales		Elections administratives	
	2007	2011	2007	2011
Electeurs	290 496	297 471	290 632	296 684
Suisses	215 967	220 117	216 324	219 505
Etrangers	74 529	77 354	74 308	77 179
Votants	106 176	116 098	110 026	108 343
Suisses	85 928	95 235	90 129	89 656
Etrangers	20 248	20 863	19 897	18 687
Taux de participation, en %	36,5	39,0	37,9	36,5
Suisses	39,8	43,3	41,7	40,8
Etrangers	27,2	27,0	26,8	24,2

Source : OCSTAT - SVE - OCP

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2011

Compétents pour délibérer sur le budget annuel de la commune, l'affectation de terrains ou encore la construction de bâtiments, les conseils municipaux sont renouvelés par élection populaire tous les quatre ans. Le nombre de conseillers municipaux est proportionnel au nombre d'habitants de la commune. Il varie entre neuf, pour les communes de Gy et Russin, et trente-sept, pour la commune de Vernier. La Ville de Genève compte un nombre invariable de conseillers municipaux, fixé à quatre-vingts élus.

Le 13 mars 2011, presque 21 000 électeurs étrangers se sont exprimés, ce qui correspond à un taux de participation de 27,0 %, très proche de celui de 2007 (27,2 %).

Les hommes affichent un taux de 26,7 % (27,0 % en 2007) et les femmes de 27,3 %, identique à celui de 2007.

Contrairement aux étrangers, parmi les électeurs helvétiques, la mobilisation 2011 (43,3 %) est plus élevée que celle de 2007 (39,8 %) et est plus forte parmi les hommes (44,8 % en 2011; 41,4 % en 2007) que parmi les femmes (42,0 % en 2011; 38,5 % en 2007).

Tant parmi les électeurs étrangers que parmi les Suisses, les taux de participation 2007 et 2011 les plus élevés se situent parmi les personnes relativement âgées (entre 70 à 84 ans pour les hommes et entre 65 et 79 ans pour les femmes) et les taux les plus bas se concentrent parmi les électeurs et les électrices plutôt jeunes (entre 20 et 29 ans).

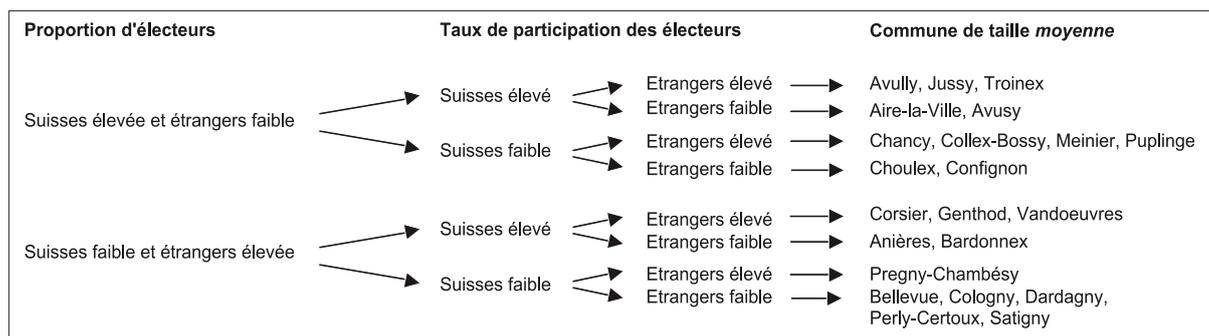
La participation selon la zone géographique de résidence met en évidence des comportements assez différents.

Dans les huit communes genevoises de moins de 1 000 habitants, situées aux frontières du canton, le taux de participation est élevé tant parmi les résidents d'origine étrangère que parmi les résidents suisses. Dans ces communes, les électeurs étrangers représentent une partie assez réduite de l'électorat.

A l'inverse, dans les quinze communes de 5 000 habitants ou plus, qui occupent le centre du canton et qui affichent une forte proportion d'électeurs étrangers, le taux de participation est bas parmi les deux groupes d'électeurs.

Entre ces deux groupes de communes, la couronne formée par les vingt-deux communes de taille moyenne (de 1 000 à 5 000 habitants) présente des situations très différentes entre elles, toutes les combinaisons étant possibles (voir schéma ci-dessous) : des communes à forte proportion d'électeurs suisses (plus de 85 % du total) où Suisses et étrangers se sont bien mobilisés (taux de participation égal ou supérieur à 53 % pour les électeurs suisses, et égal ou supérieur à 37 % pour les électeurs étrangers), à celles à forte proportion d'électeurs étrangers où l'élection a été un peu ignorée par les deux groupes d'électeurs.

En définitive, pour ce groupe de communes, il ne semble pas se dégager une tendance générale en matière de participation.



LES ÉLECTIONS ADMINISTRATIVES DE 2011

Les conseillers administratifs, maires et adjoints aux maires représentent le pouvoir exécutif dans les communes, et, comme les conseillers municipaux, sont désignés tous les quatre ans par élection populaire. Les communes de moins de 3 000 habitants élisent un maire et deux adjoints, les autres communes élisent trois conseillers administratifs, à l'exception de la ville de Genève, qui en élit cinq.

Le second volet des élections communales, consacré au choix des exécutifs communaux, s'est déroulé le 17 avril 2011.

Dans les grandes lignes, les observations faites pour les élections municipales du 13 mars 2011 sur la structure des taux de participation selon l'origine, le sexe, l'âge ou la commune de résidence des électeurs restent valables pour les élections administratives.

Cela dit, la participation globale (36,5 %) est ici en baisse tant par rapport à la consultation du 13 mars (39,0 %) que par rapport aux élections administratives de 2007 (37,9 %). Dans onze communes, les élections administratives se sont déroulées de manière tacite, le nombre de candidats ne dépassant pas le nombre de sièges à pourvoir. Si, par hypothèse, cette configuration peut expliquer le désintérêt relatif du corps électoral entre les deux consultations de 2011, elle est impuissante à rendre compte de la baisse du taux de participation avec l'élection administrative de 2007, des élections tacites s'étant alors tenues dans seize communes.

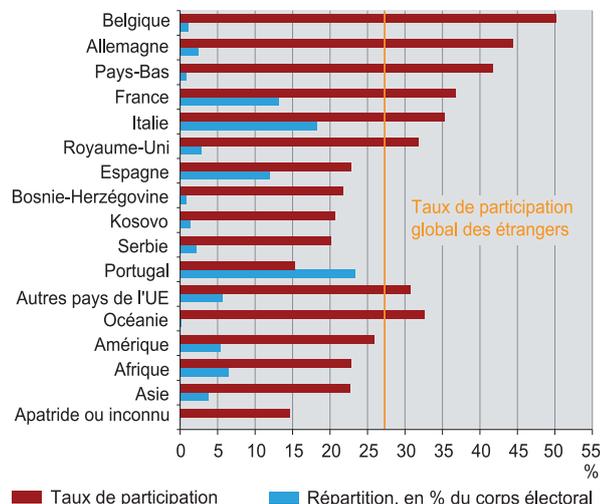
LA PARTICIPATION DES ÉLECTEURS ÉTRANGERS

En mars 2011, l'électorat étranger forme 26,0 % de l'ensemble de l'électorat cantonal (25,6 % en 2007). Malgré les quelque 170 différentes nationalités qui le composent, seule une quinzaine compte au moins 500 électeurs.

Parmi les électeurs étrangers, 84,0 % sont d'origine européenne (86,8 % en 2007). Les Portugais (27,7 % de l'électorat européen en 2011), les Italiens (21,7 %), les Français (15,7 %) et les Espagnols (14,3 %) sont les plus nombreux.

Lors des élections municipales, les ressortissants belges affichent, comme en 2007, le plus haut taux de participation (50,2 %) au sein des communautés étrangères les plus nombreuses. Les Allemands leur emboîtent le pas, avec un taux un peu supérieur à celui des électeurs suisses (44,5 %, contre 43,3 %), suivis par les Néerlandais (41,7 %). Au sein des quatre nationalités les plus représentées à Genève en nombre absolus d'électeurs, les Espagnols et les Portugais présentent des taux de participation nettement au-dessous de la moyenne (respectivement, 22,8 % et 15,3 %). Par ailleurs, les nouveaux arrivés dans ce groupe ont répondu plutôt mollement à l'appel des urnes : électeurs brésiliens : 23,4 %; électeurs originaire du Congo Kinshasa : 22,9 %; électeurs tunisiens : 19,0 %.

Elections municipales de 2011
Répartition et taux de participation des électeurs étrangers, selon la nationalité

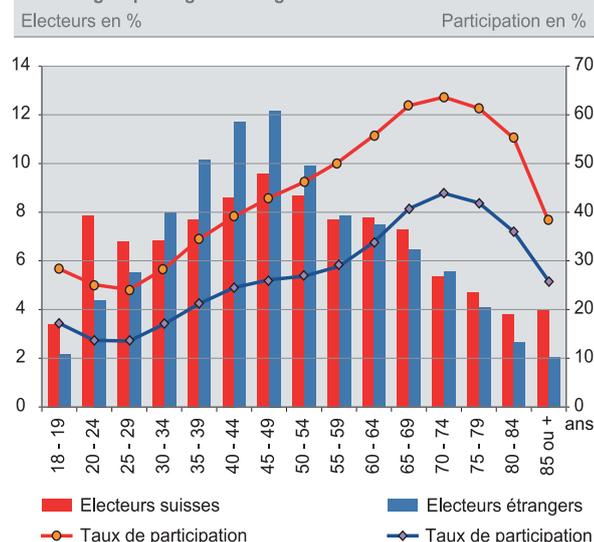


Source : OCSTAT - SVE - OCP

Alors que les hommes sont majoritaires parmi les étrangers (53 % de l'électorat étranger), ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses parmi les Suisses (55 % de l'électorat suisse). Par ailleurs la proportion d'électeurs jeunes et très âgés est plus forte parmi les Suisses que parmi les électeurs étrangers.

Si, à groupe d'âges égal, le taux de participation des étrangers est plus faible que celui des Suisses, au sein des deux catégories d'électorat, le taux de participation varie fortement selon l'âge des votants. Pour les étrangers, il fluctue aussi selon durée de résidence en Suisse, celle-ci étant corrélée avec l'avancement en âge.

Elections municipales de 2011
Répartition et taux de participation des électeurs, selon le groupe d'âges et l'origine



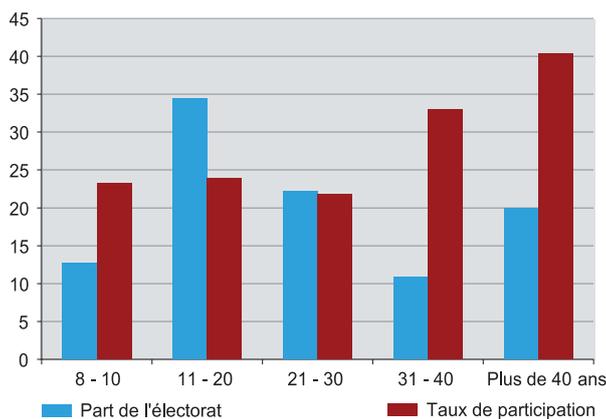
Source : OCSTAT - SVE - OCP

Lors des élections municipales de 2011, 10 % de l'électorat étranger est formé de résidents nés en Suisse. Parmi eux, les votants ont en moyenne 37,9 ans, et leur taux de participation est assez faible (21,3 %). En revanche, parmi les étrangers immigrés, l'âge moyen des votants est de 55,7 ans (54,9 ans pour les votants suisses), alors que leur taux de participation est de 27,6 %.

trente ans. Ainsi, les « jeunes arrivés » en Suisse depuis dix ans au maximum (sachant que le droit de vote est acquis à partir de huit ans de résidence) ont participé à 23,2 %, alors que, parmi leurs homologues en Suisse depuis plus de quarante ans, le taux de participation s'élève à 40,4 %.

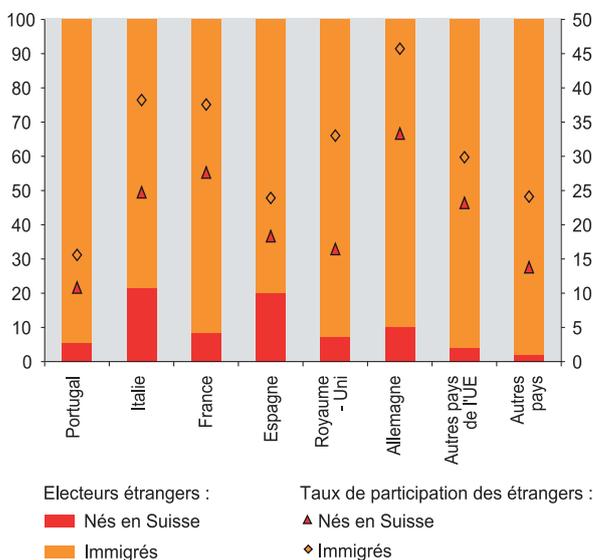
Electeurs et votants étrangers aux élections communales de 2011		
	Elections municipales	Elections administratives
Electeurs	77 354	77 179
Nés en Suisse	7 682	7 677
Immigrés	69 672	69 502
Votants	20 863	18 687
Nés en Suisse	1 640	1 414
Immigrés	19 223	17 273
Taux de participation, en %	27,0	24,2
Nés en Suisse	21,3	18,4
Immigrés	27,6	24,9

Elections municipales de mars 2011
Répartition et taux de participation des électeurs étrangers immigrés, selon la durée de résidence en Suisse
En %

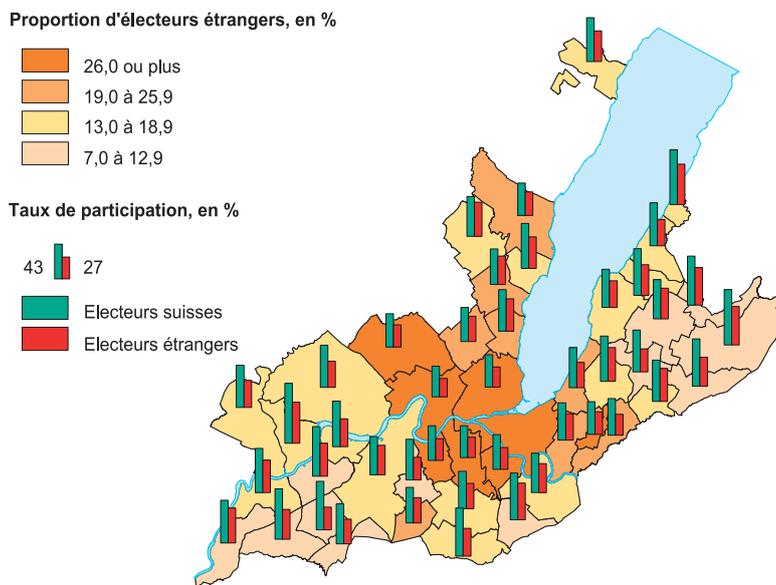


Source : OCSTAT - SVE - OCP

Elections municipales de 2011
Répartition et taux de participation des électeurs étrangers, selon la nationalité et le statut
Répartition en % Participation en %



Elections municipales de 2011 - Proportion d'électeurs étrangers et taux de participation, selon l'origine des électeurs, par commune



Source : OCSTAT / Fond de carte: SEMO

Parallèlement, parmi les électeurs étrangers immigrés, la mobilisation augmente en fonction de la durée de résidence en Suisse, et notamment lorsque celle-ci dépasse

Cette publication est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2011/analyses/coup_doeil/an-co-2011-49.pdf.